

Stratégie 2025-2030 en Afrique australe et de l'Est (AAE)

La Coopération monégasque intervient dans la zone de l'Afrique australe et de l'Est, plus particulièrement à Madagascar, en Afrique du Sud, au Burundi et depuis 2023 au Lesotho. A cela s'ajoutent des interventions au Malawi et au Mozambique.

Ces pays sont très divers par leurs géographies, leurs cultures et leurs économies : l'Afrique du Sud est un Pays à Revenu Intermédiaire (PRI) mais fortement inégalitaire, tandis que les autres sont des Pays Moins Avancés (PMA) en proie à de multiples fragilités. A l'exception du Burundi, les autres pays font partie de la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC). Le Lesotho est enclavé dans le territoire de l'Afrique du Sud tandis que Madagascar est un état insulaire de l'Océan Indien. Le Burundi sort d'une période d'instabilité politique. Enfin, Madagascar est le seul pays au monde, hors conflit, dont le niveau de vie a baissé depuis 1960.

Les pays de la zone connaissent de multiples **vulnérabilités socio-économiques**, avec une **pauvreté aggravée** et de **fortes disparités** entre le milieu rural et le milieu urbain. A Madagascar, plus de 80% de la population vit sous le seuil de pauvreté et 97% des emplois sont informels. En Afrique du Sud, 4,5 millions d'enfants sur les 7 millions d'enfants âgés de 0 à 5 ans vivent dans les 40 % des ménages les plus pauvres¹. Au Burundi, 82,6% de la population vit avec moins de 3.65 US\$/jour² tandis qu'au Lesotho, 22% de la population est en insécurité alimentaire³.

La zone reste l'une des régions du monde les plus impactées par les **chocs climatiques** et les **catastrophes naturelles** récurrentes (Madagascar est le 4^{ème} pays le plus touché par le changement climatique au monde) accentuant l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. A Madagascar, près d'un tiers de la population est affectée et au Burundi, les glissements de terrain et inondations ont déplacé près de 95.000 personnes et détruit 20.000 foyers.

A l'exception de l'Afrique du Sud, près de 80% des populations dépendent de l'agriculture pour survivre. Au-delà du système agricole, l'impact des sécheresses et des inondations est dévastateur pour les systèmes de santé, l'eau, l'assainissement, les infrastructures, les vies humaines ou encore les déplacements de populations. **Les femmes et les enfants sont les premiers affectés** par ces changements climatiques.

Logique d'intervention en zone Australe et de l'Est

La consultation d'une quarantaine de partenaires a conforté la DCI dans **le maintien et le renforcement de ses partenariats et priorité dans les domaines de la santé, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'éducation et la protection de l'enfance, et l'accès au travail décent** en mettant l'accent sur l'autonomisation économique des jeunes et des femmes, le développement de programmes de résilience climatique et le renforcement des acteurs de la société civile.

Territorialisation de l'aide

Afin de réduire les fragilités et d'avoir un impact plus inclusif, la territorialisation de l'aide sera privilégiée avec une approche multidimensionnelle et multisectorielle. La DCI entend ainsi contribuer à une meilleure coordination entre les acteurs afin de développer des synergies et d'avoir une approche plus intégrée. L'accès aux populations dans les zones rurales, notamment reculées, restera un défi majeur.

¹ South Africa's 2030 Strategy for Early Childhood Development Programmes

² Banque Mondiale 2024

³ Lesotho : Country Diagnostic Note: Achieving Structural Transformation 2024 (AfDB)

Localisation de l'aide

Les acteurs locaux seront accompagnés et leurs capacités renforcées. Les fonds d'appui à la société civile sont des initiatives qui permettent d'apporter des changements sociaux durables par des acteurs reconnus qui agissent pour le développement et le bien-être de la population en exigeant de meilleurs services et une meilleure gouvernance.

A **Madagascar**, la DCI maintiendra son appui au Fonds commun multi-bailleurs d'appui à la société civile « FANAIGA+ » dans 8 régions du pays sur l'accompagnement des organisations de la société civile pour apporter des solutions locales. Une réflexion sera menée pour l'ouverture d'un appel à projets (MadIni) localisé sur l'île Sainte-Marie / région de Tamatave pour consolider sa présence sur la zone et renforcer son soutien en élargissant à d'autres thématiques d'intervention, notamment la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Une étude de prospection sera réalisée courant 2026.

Au **Burundi**, le fonds de soutien aux initiatives de développement local IniBu sera lancé dès 2025 pour permettre aux associations locales de mettre en œuvre des projets à impact local tout en encourageant l'autonomisation des communautés ciblées. Cet appui se concentrera dans un premier temps sur la province de Burunga, au sud du pays.

En **Afrique du Sud**, le soutien aux initiatives portées localement dans la province de Gauteng (townships de Johannesburg) avec LIFSA (Local Initiatives Fund) a permis d'apporter des solutions innovantes et adaptées en intégrant les communautés dans la réponse locale. Le dispositif LIFSA sera renouvelé et s'étendra au **Lesotho** pour accompagner plus d'acteurs de la société civile courant 2026.

Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

La situation alimentaire et nutritionnelle dans la zone Australe et de l'Est demeure alarmante. Les indicateurs montrent que la malnutrition infantile concerne 1 enfant sur 4 en Afrique du Sud, 1 enfant sur 3 à Madagascar, au Lesotho, au Mozambique et au Malawi, et 1 enfant sur 2 au Burundi. La DCI poursuivra son appui au renforcement de l'agriculture familiale et le soutien aux petits producteurs afin d'améliorer la situation alimentaire des enfants et des ménages ainsi que les pratiques alimentaires. La DCI soutiendra les actions de bonnes pratiques agricoles, d'élevage, d'agriculture adaptée et résiliente aux changements climatiques, ainsi que d'utilisation efficace des ressources en eau et en sol. L'alimentation scolaire se poursuivra au Burundi, au Lesotho et à Madagascar par l'approvisionnement des producteurs locaux. Les partenaires seront mis en relation pour mutualiser leurs ressources et efforts, et apporter des solutions innovantes. Les volets nutrition/fortification alimentaire (ex. farines enrichies) seront à renforcer dans les pays de la zone.

Poursuite des opérations en santé

Les interventions dans le domaine de la santé se concentreront sur les enfants et femmes enceintes et allaitantes. La DCI poursuivra les investissements en santé maternelle et infantile et plus particulièrement l'accès aux soins de qualité aux niveaux primaire et communautaire, ainsi que le renforcement de capacités des professionnels de santé et l'appui aux structures de santé. La lutte contre les maladies transmissibles, notamment le paludisme et le VIH/SIDA dont la prévalence est élevée dans la zone, sera maintenue. La DCI apportera une attention particulière aux enfants et adolescents, et plus particulièrement aux jeunes filles adolescentes dans le domaine de la santé reproductive et sexuelle. Le volet « protection financière » à travers les mutuelles de santé (en santé et dans d'autres domaines d'intervention) sera maintenu, voire renforcé. Par ailleurs, la DCI continuera de s'appuyer sur l'expertise monégasque : le partenariat hospitalier avec le

CHPG, le Monaco Collectif Humanitaire (opérations d'enfants porteurs de cardiopathies) et Energy Assistance Monaco (électrification/panneaux solaires sur les structures de santé).

Maintien des opérations d'Education et Protection de l'enfance

Les investissements sur l'éducation et la protection de l'enfance dans la zone Australe et Est, où la pandémie de COVID-19 a eu un impact considérable sur les enfants (fermeture des écoles, abandons scolaires, violences intra familiales, mariages précoces, etc.), se maintiendront. Les pays de la zone sont confrontés à plusieurs obstacles allant de l'extrême pauvreté au handicap ou encore aux déplacements de population, affectant plus particulièrement les filles. La DCI veillera à intégrer la santé scolaire et la nutrition dans ses programmes afin de contribuer à l'amélioration de l'apprentissage et du bien-être des enfants, mais aussi de promouvoir la santé physique et mentale. Une attention particulière sera apportée aux enfants et familles en situation de rue (de plus en plus nombreux) et à l'appui psychologique non seulement des bénéficiaires mais également des encadrants. Elle veillera à ce que toutes les structures qui prennent en charge des enfants disposent d'une politique de sauvegarde des enfants, ou à minima d'un code de conduite, et que les personnels soient formés/renforcés. Les synergies partenariales seront renforcées.

Employabilité, formation professionnelle et insertion socio-économique

La formation professionnelle, l'employabilité et l'insertion économique se poursuivront. La DCI s'appuiera sur les partenaires de la société civile pour accompagner les jeunes et les femmes issus des communautés vulnérables vers un travail décent. L'appui au micro-entrepreneuriat, couplé à des volets sociaux/santé, visant à améliorer le niveau de vie des plus vulnérables, sera renforcé. Enfin, l'appui aux PME pour créer des emplois décents et de la croissance économique sera également renforcé. Dans ce cadre, la zone AAE pourra bénéficier du nouveau Fonds d'appui à l'entrepreneuriat social (FAES)

Approches transversales

Les 4 approches transversales de la DCI sont prises en compte à la programmation AAE et seront davantage renforcées pour une intégration systématique dans tous les projets de la zone.

Dialogue Institutionnel

La période 2022-2024 a permis de renforcer les liens avec les autorités, notamment Madagascar et le Burundi avec la signature de deux Accords-cadres de coopération et le renouvellement de l'Accord sectoriel dans le domaine de la santé à Madagascar. Une invitation pourra être adressée aux autorités malgaches pour tenir en 2026, à Monaco, la seconde réunion de la Commission bilatérale de coopération, quatre ans après la première (avril 2022) qui s'était tenue à Madagascar. La DCI pourra poursuivre cette dynamique en renforçant le partenariat avec le Lesotho entre 2025 et 2027 avec une visite du DREC dans le pays. Le dialogue institutionnel sera également maintenu à travers la participation de la DCI aux différents cadres de concertation dans ses domaines d'intervention, notamment la santé, l'éducation et la nutrition.

Stratégies partenariale

Compte tenu du contexte de l'aide internationale particulièrement tendu (baisse, voire arrêt, des financements), la DCI renforcera ses échanges avec ses partenaires et les autres bailleurs pour trouver des solutions adaptées.

L'appui à la **société civile locale**, acteur dynamique qui joue un rôle moteur pour faire le lien entre les populations marginalisées et l'accès aux services de base, mais aussi à travers son rôle de plaidoyer stratégique et de veille sur l'action gouvernementale, sera renforcé. Les partenaires les plus performants pourraient être soutenus pour un passage à l'échelle (extension/duplication dans d'autres zones/régions).

L'appui aux **partenaires multilatéraux** se concentrera sur le HCR (Burundi), le PAM (Burundi, Lesotho) et l'UNICEF (Lesotho, Madagascar).

La DCI maintiendra également son appui à des **acteurs bilatéraux internationaux**, notamment les partenaires privilégiés, tels qu'Interaide (Madagascar/Malawi), Atia, IECD, GRET et la Comunità di Sant'Egidio (Burundi, Malawi, Mozambique). Au Lesotho, des prospections de nouveaux partenaires s'effectueront.

La DCI collaborera avec ses partenaires sur le partage de bonnes pratiques, des créations de réseaux d'échanges, des mutualisations de compétences et des ressources et la réflexion sur des thématiques communes (crise climatique, crise migratoire).

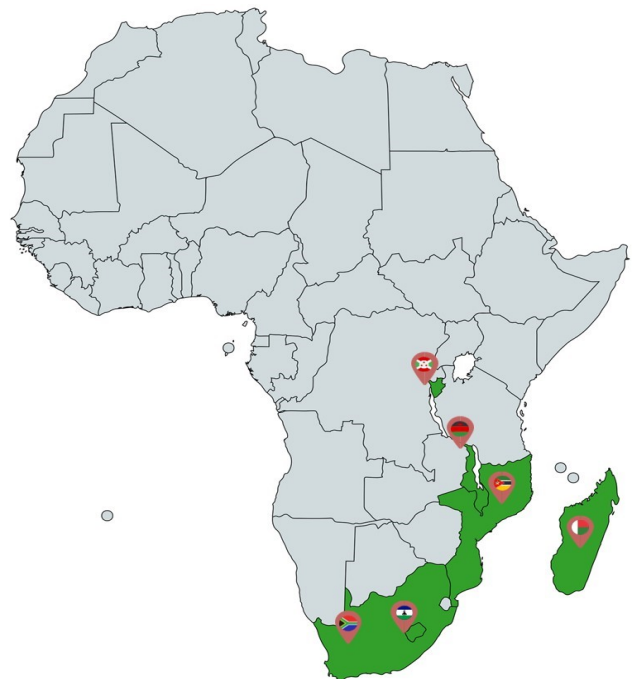
Aide d'urgence (prévention-urgence-réhabilitation)

La zone AAE est fortement marquée par des catastrophes naturelles et au Burundi par l'impact des conflits dans les pays voisins. Madagascar est le pays le plus exposé aux cyclones de l'Afrique⁴. Au Malawi, les pertes de récoltes et les prix élevés des denrées alimentaires entraînent d'importantes souffrances, augmentant la malnutrition sévère des enfants. La DCI étudiera les mécanismes de prévention et de gestion des risques de catastrophes qui pourraient être apportés afin de réduire les vulnérabilités des populations. Un partenariat Protection civile sera étudié au Burundi.

Conclusion

Malgré l'hétérogénéité de certains pays de la zone, on retrouve de fortes synergies en termes d'indicateurs, notamment de pauvreté, de malnutrition et de santé. Madagascar, aujourd'hui premier pays de coopération en termes de volume financier et du nombre de projets soutenus, verra un renforcement de ses partenariats existants et le non-renouvellement de certains partenariats de longue date afin de renforcer son volet alimentaire et sécurité nutritionnelle et d'ouvrir possiblement un appel à projets local. L'Atelier AAE de 2026 pourrait se tenir dans le pays.

Un appui constant se maintiendra en Afrique du Sud dans les quatre thématiques tandis que le portefeuille du Lesotho se développera. Le portefeuille au Burundi se renforcera (IniBu, accès au travail décent, nutrition) et les programmes de santé au Malawi et Mozambique se poursuivront.



⁴ OCHA – Etat de préparation à la saison cyclonique 2024-2025